

RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'UNITÉ  
Ceff - Centre d'études fiscales et financières  
SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET  
ORGANISMES :  
Aix-Marseille université - Amu

---

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023**  
VAGUE C



Au nom du comité d'experts<sup>1</sup> :

Martin Collet, Président du comité

Pour le Hcéres<sup>2</sup> :

Thierry Coulhon, Président

En vertu du décret n° 2021-1536 du 29 novembre 2021 :

1 Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2) ;

2 Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5).

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité. Les données chiffrées de ce rapport sont les données certifiées exactes extraites des fichiers déposés par la tutelle au nom de l'unité.

**Cette version du rapport est confidentielle au titre du décret n° 2021-1537 du 29 novembre 2021. Les parties considérées comme confidentielles ainsi que les réponses aux points d'attention des tutelles ne figureront pas dans la version publique du rapport disponible sur le site du Hcéres.**

## MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

**Président :** M. Martin Collet, université Paris-Panthéon-Assas

**Experts :** Mme Alix Perrin-Renard, université Paris-Dauphine  
M. Hugues Rabault, université Evry-Val-d'Essonne - UEVE  
Mme Audrey Rosa, université Toulouse 1 Capitole - UT1

## REPRÉSENTANT DU HCÉRES

M. Tanguy Pasquier-Briand

## CARACTÉRISATION DE L'UNITÉ

- Nom : Centre d'études fiscales et financières
- Acronyme : Ceff
- Label et numéro : UR 891
- Composition de l'équipe de direction : M. Thierry Lambert, directeur ; M. Jean-Luc Albert, directeur adjoint

## PANELS SCIENTIFIQUES DE L'UNITÉ

SHS Sciences humaines et sociales

SHS2 Institutions, gouvernance et systèmes juridiques

Sous-domaine disciplinaire : SHS2\_1 Droit

## THÉMATIQUES DE L'UNITÉ

Le centre d'études fiscales et financières a pour domaine d'activité la recherche en droit fiscal, en droit public financier et en droit douanier.

## HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

Le Centre d'Études Fiscales et Financières procède de la fusion successive de trois entités de recherche : créé en 1979, le Centre d'Études Fiscales a absorbé en 2000 le Centre d'Études Financières et intégré en 2010 les activités de recherche de l'Institut de recherches Europe-Asie.

Les locaux du Ceff sont situés au 3, avenue Robert Schuman, Faculté de droit et de science politique, à Aix-en-Provence, Bâtiment Portalis, bureaux 020, 021, 022 et 022A.

## ENVIRONNEMENT DE RECHERCHE DE L'UNITÉ

Le Ceff fait partie de la fédération de recherche « Droits, Pouvoirs et Sociétés » d'Aix-Marseille Université qui, créée en 2008, regroupe les douze unités de recherche de la Faculté de droit et de science politique, dans une finalité interdisciplinaire. Aussi, le Ceff est rattaché à l'École doctorale « Sciences juridiques et politiques » (ED 67).

EFFECTIFS DE L'UNITÉ : en personnes physiques au 31/12/2021

<b>Personnels permanents en activité</b>	
Professeurs et assimilés	6
Maîtres de conférences et assimilés	4
Directeurs de recherche et assimilés	0
Chargés de recherche et assimilés	0
Chercheurs des EPIC et autres organismes, fondations ou entreprises privées	0
Personnels d'appui à la recherche	2
<b>Sous-total personnels permanents en activité</b>	12
Enseignants-chercheurs et chercheurs non permanents et assimilés	13
Personnels d'appui à la recherche non permanents	0
Post-doctorants	0
Doctorants	87
<b>Sous-total personnels non permanents en activité</b>	100
<b>Total personnels</b>	112

RÉPARTITION DES PERMANENTS DE L'UNITÉ PAR EMPLOYEUR : EN PERSONNES PHYSIQUES AU 31/12/2021. LES EMPLOYEURS NON TUTELLES SONT REGROUPES SOUS L'INTITULE « AUTRES ».

Employeur	EC	C	PAR
Aix-Marseille Université	10	0	2
Autres	0	0	0
<b>Total</b>	10	0	2

## BUDGET DE L'UNITÉ

Budget récurrent hors masse salariale alloué par les établissements de rattachement (tutelles) (total sur 6 ans)	162.0
Ressources propres obtenues sur appels à projets régionaux (total sur 6 ans des sommes obtenues sur AAP idex, i-site, CPER, collectivités territoriales, etc.)	120.0
Ressources propres obtenues sur appels à projets nationaux (total sur 6 ans des sommes obtenues sur AAP ONR, PIA, ANR, FRM, INCa, etc.)	0.0
Ressources propres obtenues sur appels à projets internationaux (total sur 6 ans des sommes obtenues)	0.0
Ressources issues de la valorisation, du transfert et de la collaboration industrielle (total sur 6 ans des sommes obtenues grâce à des contrats, des brevets, des activités de service, des prestations, etc.)	5.0
<b>Total en euros</b>	<b>287.0</b>

## AVIS GLOBAL

En pleine cohérence avec les recommandations du précédent rapport d'évaluation, le Ceff a développé son activité scientifique en suivant une triple orientation. La première a consisté à approfondir et renouveler la réflexion sur les questions fiscales. La deuxième s'est centrée sur un effort visant à prendre en compte d'une manière plus appuyée les questions de droit public financier. La troisième, enfin, a permis au Ceff de développer son expertise – singulière et donc précieuse – en matière de droit douanier. La qualité des manifestations organisées par l'unité comme, plus encore, la richesse des publications individuelles de ses membres révèlent à quel point ces objectifs ont été atteints.

À ce titre, la production scientifique de l'unité s'avère riche, originale, abondante et se conformant aux standards habituels de la recherche juridique (directions et contributions à des ouvrages collectifs, monographies, encyclopédies, Mélanges, interventions à des colloques, chroniques et articles dans des revues, commentaires dans différents supports des décisions juridictionnelles et des derniers textes normatifs).

Elle est particulièrement reconnue dans les domaines spécifiques que sont les finances publiques, le droit fiscal et le droit douanier. Les enseignants-chercheurs de l'unité sont particulièrement investis sur ce point, ce qui les conduit à organiser régulièrement d'ambitueuses manifestations scientifiques qui pourraient néanmoins être plus nombreuses (près de 25 manifestations scientifiques ont eu lieu, pendant la période évaluée). Aussi, le rayonnement de l'unité dépend, pour l'essentiel, des travaux individuels de ses membres. Malgré ses difficultés intrinsèques, la recherche collective pourrait ainsi être approfondie par le Ceff.

La production scientifique de l'unité répond aux exigences de qualité scientifique comme en atteste la notoriété des supports et éditeurs par lesquels elle est diffusée (Bruylant, Dalloz, Lextenso, L'Harmattan, Puam, etc.). Les publications interviennent dans des revues reconnues auprès de la communauté scientifique ainsi que dans des revues plus techniques à destination des professionnels (RIDC, REIDF, Droit fiscal, Lamy fiscal, RGIDF, RFFP, JCP, Gestion et finances publiques, Droit et santé, etc.).

L'unité de recherche se montre tout à fait attractive, en raison de son positionnement particulier qui lui accorde une place incontournable d'un point de vue académique. La diffusion des travaux des membres du Ceff, dont la renommée est acquise, se mesure à l'échelle nationale, et dans une certaine mesure, au niveau international. Cette dimension est confirmée par l'existence de multiples et actifs partenariats que ce soit en France (réseau Allix, en lien avec l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne) ou, et dans une mesure moindre, à l'étranger, notamment avec des enseignants-chercheurs chinois, algériens et béninois. Les membres du Ceff sont le plus souvent membres de comités éditoriaux et de sociétés savantes. Toutefois, la recherche collective demeure limitée et le périmètre des partenariats mentionnés, imprécis. Cette attractivité est également manifeste au regard de l'accueil que le Ceff réserve aux doctorants. Ces derniers bénéficient des conditions de travail de qualité, notamment d'un point de vue matériel. En dépit de sujets de thèse parfois ressemblants, les doctorants sont fortement impliqués dans les activités scientifiques de l'unité.

L'unité entretient des rapports réguliers, nombreux et variés avec le monde non académique (administrations, organisations professionnelles, juridictions administrative et judiciaire). Cette coopération prend la forme de conventions de partenariats, ainsi que de conférences organisées conjointement. Ces relations en dehors du champ proprement académique pourraient être plus évidentes si l'unité développait davantage ses liens avec le monde socioéconomique, d'autant que les thèmes de recherche auxquels elle se consacre et la grande notoriété de ses enseignants-chercheurs, ont vocation à faciliter ces interactions vis-à-vis des acteurs

économiques et du monde professionnel. En outre, l'utilisation du dispositif Cifre, dans la perspective du financement des thèses, n'est pas pleinement exploitée.

Ce bilan apparaît d'autant plus positif que l'unité pâtit d'un manque criant d'appui administratif et ne peut compter que sur le dévouement d'un unique agent essentiellement affecté à la gestion des enseignements. Ce constat est confirmé par la faiblesse de la dotation budgétaire qui concerne l'unité. Celle-ci s'efforce de trouver efficacement des financements extérieurs, ce qui témoigne de son dynamisme. Malgré cette difficulté, le Ceff fonctionne harmonieusement, remplit ses objectifs scientifiques de manière satisfaisante, développe ses réseaux de recherche qui concourent à son rayonnement et inscrit une partie de ses activités de recherche dans la société.

# ÉVALUATION DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ

## A - PRISE EN COMPTE DES RECOMMANDATIONS DU PRÉCÉDENT RAPPORT

L'unité s'est efforcée de prendre en compte l'ensemble des recommandations du précédent rapport.

Elle y est pleinement parvenue sur le plan scientifique, non seulement en poursuivant une intense activité de recherche individuelle et, dans une moindre proportion, collective sur ses traditionnels terrains de prédilection, mais également en réinvestissant certains champs – les finances publiques, notamment – et en développant de nouveaux – la matière douanière, en particulier.

L'unité est parvenue à renforcer la visibilité de ces recherches, notamment par la modernisation et la mise à jour de son site internet, ainsi que par la multiplication des partenariats au niveau national. Elle a, en outre, engagé de nouveaux projets collectifs, notamment avec d'autres unités rattachées à Amu (le Groupe de Recherches et d'Études en Droit de l'Immobilier, de l'Aménagement, de l'Urbanisme et de la Construction [Grediauc] et le Centre du Droit de la Santé, en particulier).

S'agissant des doctorants, le nombre d'inscriptions en thèse comme le nombre de soutenances sont restés élevés, ce qui constitue un motif de satisfaction, tout comme la multiplication des thèses financées, notamment grâce à des conventions Cifre. L'articulation entre l'activité scientifique des membres titulaires du laboratoire et les sujets de thèses proposés aux doctorants reste toutefois incertaine.

La recherche de nouvelles ressources, préconisée par le précédent rapport, semble rencontrer des difficultés : malgré la tentative de développer les activités et conférences payantes, la démarche ne porte que partiellement ses fruits, à ce stade.

## B - DOMAINES D'ÉVALUATION

### DOMAINE 1 : PROFIL, RESSOURCES ET ORGANISATION DE L'UNITÉ

#### Appréciation sur les ressources de l'unité

Les ressources accordées à l'unité – tant en termes de dotations budgétaires que d'emplois administratifs – apparaissent faibles au regard de son activité et de son rayonnement. Une recherche plus systématique de financements extérieurs pourrait permettre de compenser en partie cette situation regrettable.

#### Appréciation sur les objectifs scientifiques de l'unité

L'unité suit des objectifs scientifiques à la fois clairs et diversifiés, embrassant l'ensemble des branches du droit public financier et de la fiscalité (finances publiques, droit fiscal, droit comptable, droit douanier, etc.). La largeur de ce champ d'études fait la singularité et la richesse des travaux de l'unité. Elles lui assurent une place incontournable dans le paysage académique national.

#### Appréciation sur le fonctionnement de l'unité

Malgré la faiblesse de ses ressources financières et son manque criant de personnel administratif et d'appui à la recherche, l'unité semble fonctionner harmonieusement. Elle offre notamment à ses doctorants des locaux, des ressources documentaires et un encadrement scientifique de qualité.



## *1/ L'unité possède des ressources adaptées à son profil d'activités et à son environnement de recherche.*

### Points forts et possibilités liées au contexte

Les ressources financières du Ceff sont alimentées par une dotation annuelle de la tutelle (25.000 euros), augmentée d'un bonus annuel (2.400 euros) lié à la publication des travaux de l'unité sur Hal. Par ailleurs, l'unité organise des conférences et colloques payants pour le public non universitaire. Elle a créé le Desu douanier, proposé en apprentissage, multipliant ainsi les recettes d'apprentissage.

L'unité dispose depuis 2018/2019 d'un « plateau » administratif, scientifique et pédagogique satisfaisant qui lui permet d'offrir de bonnes conditions d'accueil aux doctorants et aux chercheurs titulaires.

### Points faibles et risques liés au contexte

La circulation des fonds récupérés à l'occasion des manifestations organisées par l'unité n'est pas maîtrisée. La gestion des recettes d'apprentissage n'est pas davantage maîtrisée, en raison notamment d'une certaine opacité sur l'emploi de ces recettes par l'université.

L'unité ne bénéficie d'aucun personnel d'appui à la recherche, ce qui limite considérablement ses capacités de réponse à des appels d'offres. Sa situation apparaît même très dégradée depuis le dernier rapport d'évaluation : elle ne bénéficie que de l'appui d'un personnel administratif extrêmement dévoué mais seulement affecté à temps partiel à l'unité et déjà accaparé par la gestion des diplômés rattachés à l'unité.

## *2/ L'unité s'est assigné des objectifs scientifiques, y compris dans la dimension prospective de sa politique.*

### Points forts et possibilités liées au contexte

En pleine cohérence avec les recommandations du précédent rapport d'évaluation, le Ceff a développé son activité scientifique en suivant une triple orientation : une première consistant à approfondir et renouveler la réflexion sur les questions essentiellement fiscales, une deuxième contribuant à prendre en compte d'une manière plus appuyée les questions de droit public financier et une troisième visant à développer son expertise – singulière et donc précieuse – sur le droit douanier.

La qualité des manifestations organisées par l'unité comme, plus encore, la richesse des publications individuelles de ses membres révèlent à quel point ces objectifs ont été atteints.

Au cours de la période évaluée, le Ceff s'est attaché à entretenir ses partenariats internationaux avec l'Algérie, le Bénin et la Chine. La présence au sein du laboratoire du Directeur de l'Institut de Recherches Europe-Asie fait du partenariat avec la Chine un axe comparatiste fort et riche de potentialités pour la politique scientifique de l'unité de recherche.

### Points faibles et risques liés au contexte

La dimension internationale de l'activité de l'unité s'inscrit dans une politique scientifique dont la lisibilité est relative : le choix comme la nature des partenariats noués par l'unité gagneraient à être mieux explicités.

La dimension prospective pour les cinq prochaines années n'est pas véritablement renseignée par le document d'auto-évaluation. L'équipe de direction a fait état, lors de la visite du comité, d'un projet d'Observatoire international des stratégies juridiques, financières et fiscales, localisé à Aix-en-Provence, dont le contenu reste très incertain.

### 3/ Le fonctionnement de l'unité est conforme aux réglementations en matière de gestion des ressources humaines, de sécurité, d'environnement et de protection du patrimoine scientifique.

#### Points forts et possibilités liées au contexte

Aucun des éléments transmis au comité ne conduit à douter du fait que l'unité fonctionne en respectant pleinement les exigences légales, réglementaires et déontologiques en matière de gestion des ressources humaines, de sécurité, d'environnement et de protection du patrimoine scientifique.

#### Points faibles et risques liés au contexte

La liste des doctorants n'apparaît que partiellement à jour : les abandons ne sont pas systématiquement recensés tout comme, lorsqu'il y a lieu, les changements de statut des doctorants (fin d'un contrat doctoral, début d'un contrat d'Ater ou d'une convention Cifre, etc.).

## DOMAINE 2 : ATTRACTIVITÉ

### Appréciation sur l'attractivité

L'unité de recherche, par la renommée de ses membres et la diffusion de ses travaux, rayonne scientifiquement à une échelle nationale et, dans une certaine mesure, internationale.

Son attractivité et son rayonnement se sont renforcés, sur la période considérée, grâce à la multiplication des partenariats, en France comme à l'étranger.

Les objectifs et la nature des coopérations internationales mériteraient cependant d'être précisés. La visibilité de la recherche collective apparaît encore relative et ne contribue que faiblement à l'attractivité du Ceff.

### 1/ L'unité est attractive par son rayonnement scientifique et contribue à la construction de l'espace européen de la recherche.

#### Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité de recherche, par la renommée de ses membres et la diffusion de ses travaux, rayonne scientifiquement à une échelle nationale et, dans une certaine mesure, internationale.

Dotée d'une expérience riche et ancienne (création en 1979 du Centre d'études fiscales ; absorption en 1980 du Centre d'études financières, puis, en 2010, intégration des activités scientifiques de l'Institut de recherches Europe-Asie [IREASa]), l'unité a su multiplier ses partenariats, notamment à travers la création en 2019 d'un pôle de recherches national financier avec l'université Panthéon-Sorbonne (Paris 1, Département Sorbonne Fiscalité et Finances publiques de l'Institut de recherche juridique de la Sorbonne) : le réseau Allix. Ce partenariat se matérialise par la coorganisation de manifestations scientifiques, par des échanges entre doctorants des deux unités de recherches et par la publication d'un billet bisannuel dans lequel les enseignants-chercheurs et les doctorants développent et commentent l'actualité juridique des finances publiques, du droit fiscal et du droit douanier.

L'approfondissement de la thématique douanière, préconisé par le rapport d'évaluation 2017, apparaît à la fois pertinent et porteur en termes de rayonnement scientifique et de contribution à la construction de l'espace européen de la recherche. Il a permis de répondre avec succès à un appel à projets, dans le cadre du programme Idex : Aix-Marseille Douane 2019. Il a conduit à la création en 2019 d'un Desu « Droit Douanier et procédure douanière ».

Les membres de l'unité sont associés à des sociétés savantes de dimension internationale (SFFP et 2ISF) avec lesquelles des manifestations scientifiques sont régulièrement organisées. Par ailleurs, l'équipe du Ceff entretient des relations avec plusieurs institutions nationales (Cour des comptes et DGFIP) comme internationales (Organisation mondiale des douanes). Deux membres de l'équipe ont d'ailleurs intégré le nouveau Conseil Scientifique des douanes afin de faciliter et multiplier à terme les échanges et partenariats,

ce qui renforcera le troisième axe de recherche de l'Unité. Les enseignants-chercheurs titulaires, relativement peu nombreux, exercent pour plusieurs d'entre eux des responsabilités éditoriales dans des revues reconnues, dans lesquelles des homologues étrangers publient régulièrement (notamment la *Revue européenne et internationale de droit fiscal*). Enfin, plusieurs travaux de recherche du Ceff ont reçu des distinctions (prix de thèse du Sénat, prix de thèse de la SFFP, en particulier).

Le Ceff a organisé plusieurs colloques d'envergure (notamment, en 2018, un colloque coorganisé avec l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne sur les premières lois financières de la présidence Macron, ainsi qu'un autre colloque, en 2019, centré sur les institutions financières indépendantes) et a multiplié les conférences thématiques tout au long de la période considérée (lorsque les conditions sanitaires le permettaient). Ces conférences thématiques tout comme les « matinales » qui permettent à un doctorant et à des enseignants-chercheurs d'échanger sur un thème commun sont retranscrites sur le site internet de l'unité.

### Points faibles et risques liés au contexte

La dimension internationale de l'activité du Ceff s'appuie majoritairement sur des liens personnels noués par des enseignants-chercheurs et n'est pas formalisée par des partenariats institutionnels.

Le rayonnement de l'unité repose encore, dans une large mesure, sur la renommée de ses membres et de leurs travaux individuels et non sur une recherche collective qui demeure plus secondaire. Le nombre de colloques organisés ou coorganisés par l'unité sur la période évaluée apparaît relativement faible.

## *2/ L'unité est attractive par la qualité de sa politique d'accueil des personnels.*

### Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité réunit en son sein des personnalités marquantes du domaine scientifique qui est le sien. L'unité de recherche se montre attractive par l'accueil qu'elle réserve notamment aux doctorants, en leur offrant un espace de travail spécifiquement consacré, avec les équipements et le matériel nécessaire. Les doctorants sont accompagnés et intégrés dans la vie de l'unité de recherche. D'abord, par la tenue de séminaires de recherche (conférences référencées sur le site internet de l'unité, organisées par les doctorants durant lesquelles un enseignant-chercheur traite d'un sujet d'actualité), puis par la relecture de leurs travaux par les membres titulaires, facilitant ainsi une production scientifique de qualité. Les doctorants sont associés également aux manifestations scientifiques organisées par l'unité (ex. : intervention d'une doctorante lors du colloque « Les nouvelles routes de la soie », tenu en mai 2021). Les conférences thématiques régulièrement organisées par l'unité font de manière systématique intervenir un doctorant en qualité de discutant. L'élaboration du bulletin Allix est confiée aux doctorants qui y publient des notes de lecture. Enfin, ces derniers sont à l'initiative « des matinales du Ceff », à l'occasion desquelles ils ont l'opportunité de discuter sous la forme d'un débat contradictoire avec les enseignants-chercheurs qui se prêtent volontiers à l'exercice.

L'équipe du Ceff s'est utilement dotée d'un site internet régulièrement mis à jour pour rendre compte du dynamisme de la production scientifique individuelle et collective, des thèses en préparation et des thèses soutenues ainsi que des collaborations institutionnelles.

### Points faibles et risques liés au contexte

La diffusion de l'information scientifique à l'échelle locale, nationale et internationale n'apparaît pas suffisamment importante. Si des professeurs étrangers sont régulièrement invités au sein de l'équipe, la nature de ces relations gagnerait à être plus explicitée et formalisée, tout comme la stratégie à laquelle participe le choix des professeurs invités et des universités partenaires.

## *3/ L'unité est attractive par la reconnaissance que lui confèrent ses succès à des appels à projets compétitifs.*

### Points forts et possibilités liées au contexte

Il faut saluer le succès rencontré par l'équipe dans le cadre du programme Idex « académie d'excellence et jeune recherche » - qui a notamment permis de financer un certain nombre d'équipements pour l'unité de recherche.

## Points faibles et risques liés au contexte

Le Ceff ne dispose pas d'un appui administratif suffisant pour répondre efficacement aux appels à projets et obtenir ainsi des contrats qui viendraient soutenir sa production scientifique. En effet, l'unité est soutenue administrativement, seulement par un poste exercé à mi-temps et comprenant de nombreuses autres attributions (notamment la gestion de plusieurs formations). L'appui administratif et scientifique ne permet assurément pas le fonctionnement optimal de l'unité.

### *4/ L'unité est attractive par la qualité de ses équipements et de ses compétences technologiques.*

## Points forts et possibilités liées au contexte

Le Ceff dispose d'un « plateau » administratif, scientifique, pédagogique significatif obtenu en 2018/2019 (cinq bureaux pour enseignants-chercheurs, un bureau pour les personnels administratifs, un espace de travail et documentaire propre aux doctorants, une salle de réunion). Les enseignants-chercheurs et les doctorants soulignent la possibilité d'achat d'ouvrages nécessaires à leurs travaux, celle-ci n'étant freinée, une fois encore, que par l'absence de personnel administratif consacré au centre et habilité à rédiger des bons de commande.

## Points faibles et risques liés au contexte

Sans objet.

## DOMAINE 3 : PRODUCTION SCIENTIFIQUE

### Appréciation sur la production scientifique de l'unité

La production de l'unité du Ceff est riche, originale et reconnue dans la communauté des chercheurs experts en finances publiques, droit fiscal et droit douanier grâce à un investissement important des membres titulaires.

Malgré l'organisation de manifestations scientifiques ambitieuses, le rayonnement de l'unité repose encore principalement sur les travaux individuels de ses membres – ce qui ne fait peut-être que rappeler les limites inhérentes aux activités de recherche collective dans le domaine juridique.

### *1/ La production scientifique de l'unité satisfait à des critères de qualité.*

## Points forts et possibilités liées au contexte

Les modalités de la production scientifique du Ceff se conforment aux standards habituels de la recherche juridique (directions et contributions à des ouvrages collectifs, monographies, encyclopédies, Mélanges, interventions à des colloques, chroniques et articles dans des revues, commentaires dans différents supports des décisions juridictionnelles et des derniers textes normatifs). La production scientifique de l'unité répond aux exigences de qualité scientifique comme en atteste la notoriété des supports et éditeurs par lesquels elle est diffusée (Bruylant, Dalloz, Lextenso, L'Harmattan, Puam, etc.). Les publications interviennent dans des revues reconnues auprès de la communauté scientifique ainsi que dans des revues plus techniques à destination des professionnels (RIDC, REIDF, Droit fiscal, Lamy fiscal, RGIDF, RFFP, JCP, Gestion et finances publiques, Droit et santé, etc.).

Les manifestations scientifiques du Ceff présentent l'intérêt de mêler l'actualité juridique et politique – s'agissant tout particulièrement des quelques colloques organisés sur la période considérée (ex. : Les premières lois financières de la présidence Macron en avril 2018 en partenariat avec le Département Sorbonne Fiscalité et Finances publiques de l'Institut de recherche juridique de la Sorbonne).

La production doctorale est significative, grâce notamment au développement de codirections de thèse en relation avec les partenariats internationaux et à la multiplication des recherches sous statut Cifre.

## Points faibles et risques liés au contexte

L'absence de réflexion d'ensemble et structurée sur la dimension prospective de sa recherche ne permet pas à l'unité d'assurer une plus grande cohérence entre ses publications de nature à impulser une recherche collective plus abondante.

### *2/ La production scientifique est proportionnée au potentiel de recherche de l'unité et répartie entre ses personnels.*

#### Points forts et possibilités liées au contexte

La production scientifique est riche au regard du nombre de titulaires appartenant à l'unité. Ces membres sont très actifs et publient régulièrement dans les revues spécialisées. Sur la période considérée, chaque titulaire a publié en moyenne une dizaine d'articles dans les revues scientifiques (parmi lesquelles des revues étrangères, comme la revue tunisienne de fiscalité), rédigés entre deux et trois ouvrages (en tenant compte des rééditions), écrit entre trois et quatre chapitres d'ouvrages, et participé à au moins cinq colloques ou journées d'étude. On dénombre, sur la période évaluée et en additionnant tous les supports utilisés, 358 publications.

Les doctorants sont efficacement incités à participer aux activités scientifiques de l'unité et également à publier, notamment dans le « bulletin Allix », diffusé par le réseau du même nom. Les doctorants sont nombreux à publier dans les revues scientifiques (8 publications pour l'un d'entre eux par exemple) ou à intervenir à l'occasion de journées d'études ou de colloques (une dizaine sur la période considérée pour un doctorant par exemple).

#### Points faibles et risques liés au contexte

Les sujets de thèse proposés aux doctorants ne permettent pas d'identifier une stratégie scientifique globale et certains recoupements entre sujets peuvent surprendre. On relève par exemple qu'une thèse intitulée « Contribution à l'étude de la preuve en droit fiscal français » a été soutenue en 2018, tandis qu'une thèse portant sur « La preuve en droit fiscal » fut soutenue l'année précédente. On observe un certain manque – involontaire – de coordination entre les enseignants-chercheurs habilités à diriger des thèses s'agissant des sujets proposés aux doctorants. Il faut toutefois relever que 22 thèses ont été soutenues, sur la période évaluée. En outre, la politique concernant le dispositif des Conventions industrielles de formation par la recherche (Cifre) paraît peu aboutie ou insuffisamment dirigée : les initiatives reviennent aux candidats à un tel contrat plutôt qu'à l'unité elle-même.

De même, l'on peut regretter l'absence, sur la période considérée, de soutenance d'habilitation à diriger les recherches, alors même que, par ailleurs, l'équipe dispose d'un nombre important de doctorants (une quarantaine).

### *3/ La production scientifique de l'unité respecte les principes de l'intégrité scientifique, de l'éthique et de la science ouverte.*

#### Points forts et possibilités liées au contexte

La production scientifique de l'unité respecte les principes de l'intégrité scientifique, de l'éthique et de la science ouverte. Sur le premier point, les travaux des membres les moins expérimentés sont transmis à un logiciel antiplagiat garantissant ainsi le caractère honnête et rigoureux de la recherche. Sur le deuxième point, les membres du Ceff sont invités à se former régulièrement sur des questions éthiques par le biais des séminaires de recherche ou les formations proposées par l'école doctorale. Sur le troisième point, le site internet du Ceff spécifiquement affecté à la recension et la diffusion de la production scientifique et des projets collectifs s'inscrit dans une culture de science ouverte ; en outre l'association des membres aux sociétés savantes très actives en la matière permet de compenser – partiellement – l'absence d'un ingénieur ou d'un personnel spécifiquement dévolu à ces tâches chronophages pour les enseignants-chercheurs qui assurent par ailleurs un certain nombre de responsabilités.

## Points faibles et risques liés au contexte

Le site internet du Ceff, principal canal de diffusion de l'information de l'unité de recherche, n'est pas actualisé (excepté pour les conférences dispensées par les enseignants-chercheurs invités). Les publications des membres ne sont plus référencées à partir de 2019, il en va de même pour les thèses récemment soutenues par les doctorants du Ceff.

## DOMAINE 4 : INSCRIPTION DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE DANS LA SOCIÉTÉ

### Appréciation sur l'inscription des activités de recherche de l'unité dans la société

Les interactions de l'unité avec le monde non académique (administrations, organisations professionnelles, juridictions administrative et judiciaire) sont diverses et relativement régulières. Elles se matérialisent par des conventions de partenariats ainsi que par l'organisation commune de conférences.

Occupant une place centrale dans le champ académique, l'unité pourrait sans doute gagner en visibilité en développant ses relations avec le monde socioéconomique. L'intérêt pratique évident – du point de vue des acteurs économiques et du monde « professionnel » – des axes de recherche de l'unité comme la notoriété de ses membres devrait lui permettre de nouer de nouveaux partenariats.

Le financement de thèses par le dispositif Cifre apparaît sous-exploité.

### *1/ L'unité se distingue par la qualité de ses interactions non académiques.*

## Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité a développé des collaborations avec le monde non académique : elle s'est attachée à créer des liens avec des membres de l'OCDE et de l'OMD se traduisant par l'organisation de conférences d'actualité sur leurs travaux (par exemple sur la mise en place des inspecteurs des impôts sans frontière). Deux membres de l'unité participent au Conseil national scientifique de l'OMD.

## Points faibles et risques liés au contexte

En raison de l'absence de personnel d'appui à la recherche et, au-delà, de personnel affecté au moins en partie au fonctionnement du laboratoire, l'unité n'est pas en mesure de participer à des appels à projets lancés par le monde non académique.

Plusieurs conventions Cifre ont été signées pendant la période évaluée. Celles-ci constituent un gisement qui pourrait sans doute être mieux exploité, alors que la majorité des thèses inscrites n'ont pas une vocation universitaire et que l'unité enregistre un nombre significatif d'abandons. Le choix des sujets comme des partenaires n'apparaît pas suffisamment coordonné.

### *2/ L'unité développe des produits à destination du monde socioéconomique.*

## Points forts et possibilités liées au contexte

Le Ceff organise et met en œuvre plusieurs types de rencontres et de supports à destination du monde socioéconomique. En premier lieu, des cycles de conférences annuels, à raison de six à sept conférences par an, sont consacrés à des thèmes d'actualité sur les questions financières, fiscales ou douanières. Ces conférences sont ouvertes au monde professionnel et parfois organisées en partenariat (avec un cabinet d'expert-comptable, par exemple). En second lieu, depuis 2021, des cycles de formation continue sont organisés à destination des milieux professionnels.

## Points faibles et risques liés au contexte

Bien que le comité ne dispose d'aucune indication chiffrée permettant de valider, ou non, le succès de la démarche consistant à ouvrir ses manifestations scientifiques et ses différentes conférences à un public de « professionnels », celle-ci semble encore relativement discrète. Par ailleurs, l'unité fait état des difficultés qu'elle rencontre à mettre en œuvre des conventions de partenariat, du fait d'un manque d'appui administratif.

### *3/ L'unité partage ses connaissances avec le grand public et intervient dans des débats de société.*

## Points forts et possibilités liées au contexte

Le Ceff a renouvelé son site internet, permettant l'accès à l'ensemble des travaux collectifs et individuels menés par ses membres. Plusieurs membres de l'unité sont consultés régulièrement par les pouvoirs publics.

## Points faibles et risques liés au contexte

Le site internet de l'unité n'est que partiellement mis à jour. Les interventions dans le débat public des membres de l'unité semblent limitées, même si des interventions dans la presse nationale sont évoquées (mais non étayées par les documents fournis au comité).

## C - RECOMMANDATIONS À L'UNITÉ

### *Recommandations concernant le domaine 1 : Profil, ressources et organisation de l'unité*

Il s'agirait, d'abord, de développer les recherches de financements extérieurs : établissement de partenariats financiers avec des entreprises et/ou cabinets d'avocats susceptibles d'accueillir des stagiaires et/ou de bénéficier de formations ou de la participation aux manifestations organisées par l'unité ; mise en place de l'apprentissage en accord avec les responsables des masters et formations rattachés à l'unité, etc.

L'unité est ensuite encouragée à renouveler la demande d'attribution d'un poste d'ingénieur de recherche et, à tout le moins, d'un agent administratif affecté, indispensables pour accompagner une politique active de réponse aux appels à projets et afin d'assurer le suivi quotidien des activités de l'unité.

### *Recommandations concernant le domaine 2 : Attractivité*

Il conviendrait de mieux définir les objectifs scientifiques attachés aux partenariats internationaux. Une telle démarche permettrait de renforcer la visibilité et le rayonnement de l'unité, contribuant ainsi à son attractivité.

### *Recommandations concernant le domaine 3 : Production scientifique*

L'unité est incitée à maintenir un champ d'études à la fois large – embrassant le droit fiscal et financier sous toutes ses dimensions – et spécialisé, notamment par l'approfondissement de certaines thématiques peu traitées en dehors de l'unité (droit douanier tout particulièrement).

L'unité doit encourager la recherche collective et l'organisation régulière de manifestations scientifiques associant tout ou partie des membres de l'unité.

### *Recommandations concernant le domaine 4 : Inscription des activités de recherche dans la société*

Sur ce point, il faudrait mieux exploiter le gisement de conventions Cifre et coordonner le choix des sujets de thèse comme celui des partenaires – entreprises et cabinets d'avocats, notamment – susceptibles d'accueillir des doctorants.

## RÉPONSES AUX POINTS D'ATTENTION DES TUTELLES (S'IL Y A LIEU)



## DÉROULEMENT DES ENTRETIENS

### DATE

**Début :** 30 novembre 2022 à 08h25

**Fin :** 30 novembre 2022 à 16h30

**Entretiens réalisés : en distanciel**

### PROGRAMME DES ENTRETIENS

**Hcéres – Planning entretiens en distanciel par visioconférence  
Évaluation du Centre de Recherches Fiscales et Financières – Aix-Marseille Université  
Mercredi 30 novembre 2022**

<b>8 h 25 – 9h</b>	Réunion de démarrage du comité d'experts à huis clos en présence du conseiller scientifique.
<b>9 h 00 – 9 h 30</b>	<b>1<sup>ère</sup> Séquence – 30 minutes</b> Entretien à huis clos avec la direction de l'unité (directeur, directeur adjoint, codirecteur, ancien DU et futur DU, responsables d'axes, administrateur du laboratoire mais « membres de la direction » ne peuvent être présents à d'autres séquences à huis clos) : Monsieur Thierry Lambert et Monsieur Jean-Luc Albert.
<b>9 h 35 – 10 h 20</b>	<b>2<sup>ème</sup> Séquence – 45 minutes</b> Entretien à huis clos avec les représentants des tutelles (VP Recherche, responsables de pôle, de champ...) : Madame Ariel Mend
<b>10 h 20 – 10 h 30</b>	<b>Pause</b>
<b>10 h 30 – 11 h 30</b>	<b>3<sup>ème</sup> Séquence – 60 minutes – 15 mn exposé par la direction + 45 minutes questions/réponses</b> Réunion plénière en présence de l'ensemble des membres de l'unité, y compris les personnels d'appui à la recherche, les professeurs émérites et les chercheurs associés.
<b>13 h 00 – 13 h 30</b>	<b>4<sup>ème</sup> Séquence – 30 minutes</b> Entretien à huis clos avec les personnels chercheurs et enseignants-chercheurs statutaires (sans la direction). Les émérites et les associés statutaires peuvent assister à la réunion.
<b>13 h 30 – 14 h 00</b>	<b>5<sup>ème</sup> Séquence – 30 minutes</b> Entretien à huis clos avec les doctorants et les postdoctorants.
<b>14 h 00 – 14 h 30</b>	<b>6<sup>ème</sup> Séquence – 30 minutes</b> Entretien à huis clos avec les personnels d'appui à la recherche (PAR)
<b>14 h 30 – 14 h 45</b>	<b>Pause</b>
<b>14 h 45 – 15 h 15</b>	<b>7<sup>ème</sup> Séquence – 30 minutes</b> Entretien final à huis-clos avec la direction huis-clos, en la présence de Monsieur Thierry Lambert, Monsieur Jean-Luc Albert et Madame Marie Masclét de Barbarin.

## POINTS PARTICULIERS À MENTIONNER

Le HCERES nomme et mandate des comités d'évaluation qui sont indépendants et autonomes. Dans ce cadre, la section 02 du CNU, sollicitée, n'a pas souhaité être représentée dans ce comité.

## OBSERVATIONS GÉNÉRALES DES TUTELLES

On trouvera ci-dessous :

- soit les observations des tutelles ;
- soit la déclaration des tutelles qu'elles n'ont pas d'observations à formuler ;
- soit l'indication suivante : « En dépit des sollicitations du Hcéres, aucune observation ne lui est parvenue dans les délais prescrits. ».

Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

